

LE SILURE



Silure pêché près de la passerelle Masaryk le 16/6/10 dans la Saône : 237 cm et 80 Kg.

Le silure fait partie de la famille des Siluridae qui comprend 14 espèces dont la plus connue est le silure Glane. A ne pas confondre avec le poisson-chat qui appartient à la famille des Ictaluride.

Le silure peut mesurer jusqu'à 2,50 m et pesé 250 kg. Il n'a pas d'écaillés, sa peau est glissante, de couleur verte-brune. Sa tête est plate et large avec des barbillons dont il se sert pour leurrer ses proies ou pour détecter les mouvements

dans l'eau. Avec ses nageoires, il crée des remous pour désorienter ses proies afin de les aspirer dans sa gueule. Par cette méthode, il peut en une seule fois aspirer de 10 à 30 litres d'eau !

Sa durée de vie est au maximum de 20 ans. La femelle peut pondre jusqu'à 500 000 œufs en juin.

Le silure est originaire du Danube et a été introduit en France de façon illégale pour la pêche sportive, notamment dans la Seille, où a eu lieu la 1^o capture officielle en 1977. Mais sa présence est attestée avant cette date dans la plupart des cours d'eau de France.

Le silure est solitaire, lucifuge. Il vit dans les zones les plus profondes de son habitat. Etant vorace, il mange tout ce qu'il trouve : poissons, grenouilles, voire canards ou poules d'eau. A ce jour, aucun rameur n'a été gobé par un silure...



Une des méthodes pour pêcher le silure est la pêche au clonck. Cet ustensile, originaire des pays de l'Est, émet des sons lorsque l'on frappe la surface de l'eau. Ceci a pour effet d'exciter le silure qui remonte à la surface de l'eau. Le clonck est associé à des vifs.

Durant la belle saison, les rameurs pourront voir cette technique mais attention, ce bruit peut rendre le silure agressif et sauté dans votre bateau !